

Réf: Dossier N° 131905

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DHOM COMMUNICATION » en abrégé « DHOM »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot
625, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DHOM COMMUNICATION » en abrégé
« DHOM »

Objet :

- Communication et Publicité
- Production audiovisuelle
- Marketing
- Evènementiel
- Imprimerie et gadgets
- Bâtiments et travaux publics
- Transport et import – export
- Intermédiation commerciale
- Commerce général
- Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 625, Ilot 61

Dirigeant(s) : M LEGRET ONSIYOR JEAN-PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08251 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41389/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

